DLP 22-10-82057349

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

50

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Publication Périodique

EDITION DE LA STATION NORD, PAS-DE-CALAIS ET PICARDIE
Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Siège de la Circonscription:
Cité Administrative - 59048 LILLE Cédex - Tél.: (20) 52.72.80 - (20) 52.12.21
Station d'Avertissements Agricoles de TILLOY-lès-MOFFLAINES:
B.P. 355 - 62026 ARRAS Cédex - Tél. (21) 59.99.35

Abonnement Annuel: 85,00 F
Régisseur de Recettes DDA du Pas-de-Calais
CCP: 5701.50 Lille

Bulletin N° 284 du 20 octobre 1982

GRANDES CULTURES

JAUNISSE NANISANTE DE L'ORGE :

Les parcelles les plus exposées sont les parcelles proches de maïs ou de repousses de céréales et à plus fortes raisons les parcelles situées dans les zones à hauts risques sur toute la Picardie et plus particulièrement dans le Valois, le Clermontois, le Vexin, le Noyonnais, le Sud de l'Aisne et la Champagne; dans le Nord Pas-de-Calais, les parcelles abritées du Cambrésis, du Ternois. et les Wateringues.

Des comptages très récents ont montré que :

- Dans l'OISE, les parcelles au stade de 3 feuilles bien étalées présentent environ 30 % de plantes avec pucerons et méritent une intervention rapide compte tenu du temps de présence de ces pucerons dans les parcelles. Les parcelles au stade 1 à 2 feuilles naissantes sont indemnes de pucerons. Maintenir la surveillance.

- Dans le plateau picard Nord, les parcelles au stade 2 feuilles, présentent entre 10 et 50 % de plantes abritant des pucerons. Les parcelles au stade 1 feuille naissante présentent entre 1 à 10 % de plantes visitées par les pucerons ; même situation dans l'OISE pour ces parcelles.

- Dans le Cambrésis et la région de St POL il semble que les niveaux d'infestation soit encore limités, sauf exception (de l'ordre de 1 plante sur 30 avec pucerons dans les parcelles visitées, situées en zones à risques). Demeurer toutefois vigilant d'autant que l'on constate une recolonisation importante des maïs encore en place par les pucerons vecteurs.

D'une manière générale les parcelles qui présentent actuellement 1 ou plusieurs pucerons pour 2 à 3 plantes peuvent justifier d'un traitement à réaliser à brève échéance. Les parcelles moins avancées en végétation et qui ne portent actuellement que 10 à 15 % de plantes avec pucerons sont à surveiller en permanence. Elles pourront justifier d'un traitement à réaliser en fin octobre début novembre, en cas de maintien des populations en place, voire plus rapidement en cas d'augmentation des populations en liaison avec le climat à venir.

Attention, une intervention trop précoce sur faible population n'évite pas une recolonisation toujours possible en conditions favorables. Si tel était le cas, une seconde intervention serait à réaliser, ce qu'il faut éviter!.

DANS TOUS LES CAS, OBSERVER ATTENTIVEMENT VOS PARCELLES AFIN DE DECIDER D'UNE INTERVENTION EVENTUELLE.

Attention, le vol des pucerons vecteurs se poursuit. Surveiller attentivement les parcelles traitées précocement afin de parer à toute recolonisation éventuelle.

Pour les indications d'ordre général se reporter au bulletin N° 283 en date du 30 septembre 1982.

46

CPPAP N° 533 AD -Imprimerie de la Station Nord, Pas-de-Calais et Picardie - Directeur gérant: J. PETIOT

POMMES DE TERRE :

POURRITURES MOLLES EN CONSERVATION :

De nombreux cas de pourriture molle des tubercules se sont déclarés dès l'arrachage et se propagent dans les tas en cours de conservation. En aucune manière, il ne s'agit du flétrissement bactérien qui n'a été observé qu'exceptionnellement en de très rares cultures de plants. Les pourritures observées sur pommes de terre de conservation sont dues à des bactéries assez communes, du genre Erwinia qui ont trouvé en fin de saison des conditions de sol et de climat favorables à leur dévéloppement.

Face à cette situation, il convient d'être extrêmement vigilant :

- Réduire au minimum les endommagements de tubercules lors de toutes manipulations,

- Eliminer par des tris sévères tous les tubercules présentant des pourritures,

- Maintenir des conditions de stockage correctes et surveiller en permanence la température des tas pour parer à tout échauffement anormal. Eviter les tas trop hauts qui favorisent la condensation et peuvent aussi élever la température,

- En cas de nécessité et dans la mesure du possible assurer une ventilation efficace des tas.

NETTOYAGE DU MATERIEL :

Après le passage d'un lot contaminé, il est indispensable de nettoyer tout le matériel ayant été en contact avec les tubercules par un lessivage avec du formol à 5 % ou du crésyl à 10 %.

CULTURES LEGUMIERES

POIREAUX : *Maintenir la protection contre les maladies diverses (rouille, mildiou, bactéries, etc...) voir bulletin N° 282.*

ARBORICULTURE FRUITIERE

ARBRES A PEPINS :

Ne pas oublier les traitements contre le chancre européen (voir bulletin N° 283) qui sont également actifs sur les pustules chancreuses de Tavelure sur rameaux de poiriers. Action non négligeable contre les bactérioses.

ARBRES A NOYAUX :

Egalement contre divers champignons : Monilia, Coryneum, etc, et les bactérioses, un traitement entre le début et le 1/3 de la chute des feuilles, à dose de 250 gr de cuivre-métal/hl est conseillé. Si les arbres ont été très attaqués en cours de saison, il peut être renouvelé à la chute complète.

REMARQUE : **Toute plaie sur noyaux doit être immédiatement et soigneusement protégée.**